

**LPRG-WEB : ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER LORS DE LA PRODUCTION
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL (FORMULAIRE AS-471)
AU 31 MARS 2021**

Application LPRG-Web

Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) doivent produire leur rapport financier annuel pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2021 avec l'application LPRG-Web à l'adresse <https://www.lprg.rtss.qc.ca/>

Production des documents requis

Avant de débiter la saisie du rapport financier annuel (formulaire AS-471) (RFA (AS-471)), les établissements du RSSS doivent se référer aux guides de départ qui sont accessibles sur la page d'accueil de l'application.

- Guide de l'utilisateur LPRG-Web (Notes générales)
- Guide de l'utilisateur LPRG-Web (Instructions relatives à la production de rapport)
- Guide des nouveautés LPRG-Web, dernière version applicative

Voici quelques points qui requièrent une attention particulière :

- Les utilisateurs sont fortement encouragés à prendre connaissance, tous les jours, des messages présentés sur la page d'accueil de l'application LPRG-Web. Il s'agit du principal outil utilisé pour des mises en garde ponctuelles nécessitant une attention particulière et permettant d'éviter des problématiques rencontrées par d'autres utilisateurs.
- La création des sous-centres d'activités (s-c/a) spécifiques à l'établissement de la table de pilotage des centres d'activités (c/a) **doit être effectuée avant la création du RFA (AS-471)**, car la création de s-c/a en cours de production est impossible si des données ont été cumulées aux colonnes courantes du c/a maître concerné.
- Lors de la création des s-c/a spécifiques, il est très important de **sélectionner le bon exercice financier** de l'application LPRG-Web, car elle présente par défaut l'exercice financier 2021-2022. L'application LPRG-Web affiche toujours l'exercice financier courant. **L'établissement devra sélectionner 2020-2021.**
- Les c/a et les s-c/a 0101, 0159, 0409, 0800, 4132, 6304, 6607, 7981, 7982, 7983, 7984, 7985, 7986, 7987, 7988, 7989, 7992, 7993 et 7994 requièrent la création obligatoire de sous sous-centre d'activités (sous s-c/a) spécifiques à la table des c/a 2020-2021 (exemple : 7981-01).

Au besoin, consulter la section 4 du guide « Instructions relatives à la production de rapport » ci-après nommé « le guide » à cet égard.

Annexe 5 à la circulaire 2021-001 (03.01.61.03)

- Concernant le s-c/a 4132-00 - Immunisation et manifestations cliniques inhabituelles liées à l'immunisation : veuillez créer les sous s-c/a spécifiques 4132-10 - Promotion de la vaccination chez le nourrisson et 4132-20 - Immunisation et les manifestations cliniques inhabituelles liées à l'immunisation (non regroupé) afin de présenter les coûts.
- Concernant le s-c/a 6607-00 - Laboratoires regroupés : veuillez créer les sous s-c/a spécifiques 6607-10 - Biochimie - Hématologie - Immunologie et 6607-20 - Microbiologie afin de présenter les coûts.
- Lors de la création du RFA (AS-471) pour 2020-2021, l'application procédera au transfert des données de l'exercice financier précédent (2019-2020) (veuillez consulter la section 5 du guide).
- Avant de procéder à l'importation des données de la plateforme comptable ou de débiter la saisie, l'établissement doit s'assurer de la conformité du transfert des données de l'exercice financier précédent (2019-2020). Advenant une anomalie impliquant un second transfert, le RFA (AS-471) devra être supprimé et créé de nouveau pour l'exécution du transfert des données de l'exercice financier précédent (2019-2020), les données saisies ou importées seront perdues.
- Les données saisies à la page 140 de l'exercice financier précédent (2019-2020) ne seront pas transférées automatiquement en 2020-2021, car cette page a été formatée sous forme de tableau et non de grille comme auparavant. Les données pourront maintenant être saisies ou copiées dans chacune des cellules de la page. Des menus déroulants ont été également programmés pour indiquer l'état de situation des réserves, commentaires et observations des auditeurs (référence « Page explicative 140-00 » du RFA (AS-471)).
- Les données saisies aux pages 830 de l'exercice financier précédent (2019-2020) seront transférées automatiquement en 2020-2021 sauf celles se trouvant aux colonnes 4 « Famille », 5 « Classe » et 7 « Salaires ».
- Les données saisies aux pages 930 et 931 de l'exercice financier précédent (2019-2020) seront transférées automatiquement en 2020-2021 sauf celles se trouvant aux colonnes 2 et 4 à 7 intitulées respectivement « Famille », « Heures travaillées », « Salaires et avantages sociaux généraux », « Charges sociales » et « Total ».
- À titre informatif, il n'y a pas de transfert de données pour les pages de notes créées dans l'exercice financier précédent (2019-2020).

- Plusieurs colonnes « Notes » se retrouvent au RFA (AS-471) et celles-ci se cumulent à une page prévue à cet effet à chaque section du RFA (AS-471) (veuillez consulter la section 10.1 du guide). La numérotation des notes est automatisée et gérée par l'application LPRG-Web.
- Pour éditer du texte dans une page de note ou dans une zone de texte d'une page standard (veuillez consulter la section 12 du guide).
- Au rapport de validation, les options « valider les fonds non officiels » et « valider les avertissements » sont à ignorer et à décocher, car elles ne sont pas applicables ou présentent une information inadéquate.
- Les pages de type « approbation » (section 24 du guide), soit les pages 100, 119, 120, 124 et 130, doivent être visualisées afin de s'assurer que celles-ci sont correctement numérisées (dans le bon sens) et que les signatures sont visibles. À cet effet, dû à des problèmes de formats numérisés, il sera nécessaire **également** de sauvegarder le document numérisé à l'aide de l'application Acrobat Reader de version inférieure à DC (étape supplémentaire ajoutée au traitement des pages d'approbation. Veuillez consulter la section 24 du guide). Il est très important de s'assurer de la qualité de la numérisation de ces pages avant de changer le statut du RFA (AS-471) pour « version finale ».

Le timbre valideur est généré automatiquement par l'application lorsque le statut du RFA (AS-471) « en production » change pour « en approbation ». À la suite du changement de statut, les pages ne sont plus accessibles en saisie, sauf celles de type « approbation », c'est-à-dire celles nécessitant une signature et devant être numérisées. Avant de procéder à la version finale du RFA (AS-471), l'établissement doit s'assurer de la qualité de la numérisation des pages de type « approbation » et que le timbre valideur sur celles-ci soit identique à celui des autres pages du RFA (AS-471).

- Le timbre valideur figurant dans le pied de page indique la date et l'heure où le statut du RFA (AS-471) a été modifié pour « en approbation » et demeure le même jusqu'au statut « Final ».

- Advenant le cas où des modifications seraient requises au RFA (AS-471) après avoir numérisé les pages de type « approbation », l'établissement doit revenir au statut « en production » pour pouvoir saisir des modifications au RFA (AS-471). Dans un tel cas, lorsque le statut sera changé de nouveau pour « en approbation », le timbre valideur sera modifié pour l'ensemble du RFA (AS-471). Toutes les pages d'approbation signées qui avaient été numérisées antérieurement, le cas échéant, seront supprimées. L'établissement doit alors procéder de nouveau à la signature de toutes les pages d'approbation portant le nouveau timbre valideur et les numériser.
- **Le timbre valideur aux pages du RFA (AS-471) et celui aux pages de type « approbation » signées par les personnes autorisées doivent être identiques, à défaut de quoi le ministère de la Santé et des Services sociaux exigera de l'établissement un RFA (AS-471) amendé.**

Feuille de route AS-471 dans LPRG-Web

Le document publié sur la page d'accueil de l'application LPRG-Web connu sous le nom « Feuille de route AS-471 20XX-20XY » ou Annexe E « Saisie du rapport financier annuel AS-471 20XX-20XY (Feuille de route LPRG-Web) » est désormais partie intégrante de l'Annexe 5 à la circulaire codifiée 03.01.61.03. Il est important de suivre l'ordre de saisie des pages du RFA (AS-471) qui y est suggéré afin de tenir compte des reports des données d'une page sur une autre et ainsi faciliter la saisie et les vérifications. La feuille de route AS-471 sera tout de même publiée sur la page d'accueil de l'application LPRG-Web séparément pour consultation rapide. Veuillez prendre note que cette version de la page est la plus récente mise à jour de la section 19 du Guide de l'utilisateur LPRG-Web (instructions relatives à la production de RFA (AS-471)).

Feuille de route AS-471 LPRG-Web

Saisie du rapport financier annuel AS-471 2020-2021 (anciennement Annexe E)

PAR PROGRAMMES SERVICES	PRIVÉS CONV.
<input type="checkbox"/> 650 <input type="checkbox"/> 660	
<input type="checkbox"/> 701 <input type="checkbox"/> 702 <input type="checkbox"/> *700 (Aux pages 700, seuls les transferts de frais généraux sont saisis)	
<input type="checkbox"/> *320 <input type="checkbox"/> 330 <input type="checkbox"/> 331 <input type="checkbox"/> 341 <input type="checkbox"/> 342	
<input type="checkbox"/> 750 <input type="checkbox"/> 751 <input type="checkbox"/> 752 <input type="checkbox"/> 753 <input type="checkbox"/> 754 <input type="checkbox"/> 755 <input type="checkbox"/> 780 <input type="checkbox"/> *781 <input type="checkbox"/> 680	
<input type="checkbox"/> 807	<input type="checkbox"/> 901 <input type="checkbox"/> 902
<input type="checkbox"/> *351 <input type="checkbox"/> 352 <input type="checkbox"/> 353 <input type="checkbox"/> 760 <input type="checkbox"/> 761 <input type="checkbox"/> 762	
<input type="checkbox"/> 301 <input type="checkbox"/> 302 <input type="checkbox"/> 321 <input type="checkbox"/> 325 <input type="checkbox"/> 364 <input type="checkbox"/> 802 <input type="checkbox"/> 803 <input type="checkbox"/> 804 <input type="checkbox"/> 806 <input type="checkbox"/> 392 <input type="checkbox"/> 393 <input type="checkbox"/> 390	
<input type="checkbox"/> 292 <input type="checkbox"/> 360 <input type="checkbox"/> 361 <input type="checkbox"/> 363	
<input type="checkbox"/> 293 <input type="checkbox"/> 294 <input type="checkbox"/> 365 <input type="checkbox"/> 400 <input type="checkbox"/> 401 <input type="checkbox"/> 402 <input type="checkbox"/> 403 <input type="checkbox"/> 404 <input type="checkbox"/> 407 <input type="checkbox"/> 408 <input type="checkbox"/> 415 <input type="checkbox"/> 420 <input type="checkbox"/> 421 <input type="checkbox"/> 422 <input type="checkbox"/> 423 <input type="checkbox"/> 425 (*425-00)	<input type="checkbox"/> 685 <input type="checkbox"/> 920 <input type="checkbox"/> 921
<input type="checkbox"/> 270 <input type="checkbox"/> 290 <input type="checkbox"/> 291 <input type="checkbox"/> 362 <input type="checkbox"/> 661 <input type="checkbox"/> 720 <input type="checkbox"/> 721 <input type="checkbox"/> 740	
<i>Pages exclusives à certains établissements :</i> <input type="checkbox"/> 424 <input type="checkbox"/> 638 <input type="checkbox"/> 672 <input type="checkbox"/> 767 <input type="checkbox"/> 785 <input type="checkbox"/> 786 <input type="checkbox"/> 787	
<input type="checkbox"/> 289 <input type="checkbox"/> 358 <input type="checkbox"/> 200 <input type="checkbox"/> 202 <input type="checkbox"/> 204 <input type="checkbox"/> 206 <input type="checkbox"/> 208	
<input type="checkbox"/> 375 <input type="checkbox"/> 800 <input type="checkbox"/> 830 <input type="checkbox"/> 832 <input type="checkbox"/> 833 <input type="checkbox"/> 890 <input type="checkbox"/> 891 <input type="checkbox"/> 648 <input type="checkbox"/> 673 <input type="checkbox"/> 692	
<input type="checkbox"/> 612 <input type="checkbox"/> 619 <input type="checkbox"/> 625 <input type="checkbox"/> 630 <input type="checkbox"/> 631 <input type="checkbox"/> 632 <input type="checkbox"/> 633 <input type="checkbox"/> 634 <input type="checkbox"/> 635 <input type="checkbox"/> 636 <input type="checkbox"/> 637 <input type="checkbox"/> 639 <input type="checkbox"/> 642 <input type="checkbox"/> 643 <input type="checkbox"/> 644 <input type="checkbox"/> 645 <input type="checkbox"/> 647 <input type="checkbox"/> 646 <input type="checkbox"/> 668 <input type="checkbox"/> 669 <input type="checkbox"/> 670 <input type="checkbox"/> 671 <input type="checkbox"/> 674 <input type="checkbox"/> 771 <input type="checkbox"/> 772 <input type="checkbox"/> *999 <input type="checkbox"/> 998	<input type="checkbox"/> *910 <input type="checkbox"/> 911 <input type="checkbox"/> 930 <input type="checkbox"/> 931
<i>Pages de notes pour chaque section :</i> <input type="checkbox"/> 297 <input type="checkbox"/> 391 <input type="checkbox"/> 490 <input type="checkbox"/> 695 <input type="checkbox"/> 790 <input type="checkbox"/> 895	<input type="checkbox"/> 990
<input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 110 <input type="checkbox"/> 111 <input type="checkbox"/> 121 <input type="checkbox"/> 122 <input type="checkbox"/> 123 <input type="checkbox"/> 132 <input type="checkbox"/> 140	
<i>Pages de type « approbation » :</i> <input type="checkbox"/> 100 <input type="checkbox"/> 119 <input type="checkbox"/> 120 <input type="checkbox"/> 124 <input type="checkbox"/> 130	

" * " _ Pages non saisies, reports seulement.

Version janvier 2021